

# PRODUITS DE PLAFOND DANS LES APPLICATIONS COMMERCIALES

## GARANTIE LIMITÉE DE 30 ANS

### ÉTENDUE DE LA COUVERTURE

USG garantit que les produits de plafond USG suivants, utilisés dans les applications commerciales, sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication au moment de la fabrication.

- Systèmes de suspension de marque USG Donn<sup>MD</sup>
- Carreaux de plafond, panneaux de plafond, plafonds spéciaux de USG, USG Heradesign<sup>MD</sup>, USG Danoline<sup>MC</sup>, USG Ceiling Plus<sup>MD</sup>

En outre, USG offre les garanties performance suivantes pour ces produits utilisés dans les applications commerciales :

- Les systèmes de suspension de marque USG Donn sont protégés contre l'apparition de 50 % de rouille rouge, comme le définit la méthode d'essai D610 de l'ASTM (« garantie relative à la rouille rouge »).
- Les panneaux et les carreaux de plafond USG dotés de la performance ClimaPlus<sup>MC</sup> sont garantis contre l'affaissement visible lorsqu'ils sont utilisés avec le système de suspension de marque USG Donn (« garantie relative à l'affaissement »).
- Les panneaux de plafond USG dotés de la performance ClimaPlus<sup>MC</sup> sont garantis contre la prolifération de moisissures et de mildiou (« garantie relative aux moisissures et au mildiou »).
- Les panneaux de plafond de marque USG Radar<sup>MC</sup> Ceramic dotés du performance ClimaPlus<sup>MC</sup> résistent aux vapeurs chimiques corrosives (« garantie relative aux vapeurs chimiques corrosives pour le USG Radar<sup>MC</sup> »).

Ces garanties sont assujetties aux conditions générales, y compris les restrictions de temps, énoncées dans la présente garantie limitée.

### DURÉE DE LA GARANTIE

Les périodes de garantie varient selon si le système de suspension de marque USG Donn<sup>MD</sup> est utilisé avec les carreaux ou panneaux de plafond de USG ou si les produits sont utilisés séparément. Voici les périodes de couverture, qui commencent à compter de la date d'achat initial :

Défauts de matériaux et de fabrication au moment de la fabrication	Panneau ou carreau	Système de suspension
Système de suspension de marque USG Donn <sup>MD</sup> et panneaux et carreaux de USG dotés de la performance ClimaPlus <sup>MC</sup> lorsqu'ils sont utilisés ensemble	30 ans	30 ans
Système de suspension de marque USG Donn <sup>MD</sup> et tout autre panneau et carreau de plafond de USG lorsqu'ils sont utilisés ensemble	1 an	30 ans
Système de suspension de marque USG Donn <sup>MD</sup> utilisé seul	—	10 ans
Panneaux et carreaux de USG dotés de la performance ClimaPlus <sup>MC</sup> utilisés seuls	10 ans	—
Tous les autres carreaux de plafond de USG utilisés seuls	1 an	—
Garantie relative à la rouille rouge pour le système de suspension de marque USG Donn <sup>MD</sup>	—	30 ans
Garantie relative à l'affaissement pour les panneaux et les carreaux dotés de la performance ClimaPlus <sup>MC</sup> lorsqu'ils sont utilisés dans un système de suspension de marque USG Donn <sup>MD</sup>	30 ans	—
Garantie relative aux moisissures et au mildiou pour les carreaux et les panneaux de plafond de USG dotés de la performance ClimaPlus <sup>MC</sup>	30 ans	—
Garantie relative aux vapeurs chimiques corrosives pour le USG Radar <sup>MC</sup> Ceramic	30 ans	—
Panneaux en laine de bois USG Heradesign <sup>MD</sup>	1 ans	30 ans
Panneaux en gypse perforés USG Danoline <sup>MC</sup>	5 ans	—

Remarque : Les systèmes de suspension de marque USG Donn<sup>MD</sup> ne comprennent pas d'adhésifs, de bandes de fourrure, de vis, ni de clous utilisés dans l'installation de panneaux de marque USG Heradesign, de panneaux de gypse perforés de marque USG Danoline ou d'autres panneaux de plafond de marque USG.

### QUI EST PROTÉGÉ?

La présente garantie limitée couvre le propriétaire initial du bâtiment au moment de l'installation et tout propriétaire subséquent du bâtiment durant la période de garantie applicable.

## RESPONSABILITÉ DE USG

En vertu de la présente garantie limitée, la responsabilité de USG consiste à remplacer les produits visés par la garantie ou à rembourser ou créditer le prix d'achat (initial) des produits selon les conditions de la garantie, à son entière discrétion.

Le remplacement des matériaux défectueux ou le remboursement du prix d'achat constitue l'unique et entière obligation de USG. USG n'assume aucune responsabilité à l'égard des frais de main-d'œuvre ou des coûts d'installation ou de remplacement ou des dommages accidentels ou indirects de quelque nature que ce soit.

**La présente garantie remplace et exclut toutes les autres garanties qui ne sont pas expressément mentionnées dans les présentes, qu'elles soient implicites en vertu de la loi ou autrement, y compris sans toutefois s'y limiter toute garantie implicite de valeur commerciale ou d'aptitude à un usage particulier, excepté si l'achat des produits est soumis aux lois sur la garantie des produits de consommation, auquel cas toute garantie implicite applicable est limitée à la plus courte période énoncée dans la présente garantie limitée, ou aux périodes stipulées par les lois sur la garantie des produits de consommation, le cas échéant. Certains territoires ne permettent pas l'exclusion ou la limite des dommages accidentels ou indirects, par conséquent, les limites ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous.**

## QUELLES SONT LES CONDITIONS DE LA GARANTIE?

- Les produits doivent être installés et entretenus conformément aux directives écrites courantes de USG en vigueur au moment de l'installation et aux pratiques exemplaires de l'industrie, y compris le manuel de la CISCA et la norme C636 de l'ASTM traitant de la règle de l'art pour l'installation des systèmes de suspension métallique pour les carreaux acoustiques et les panneaux à poser.
- Les produits doivent être protégés contre les vibrations, le contact direct avec l'eau, notamment la condensation, l'exposition aux vapeurs chimiques, une humidité excessive et une accumulation excessive de poussière ou de saleté, à la fois avant et après l'installation. Veuillez prendre note que les panneaux de plafond USG Radar Ceramic dotés de la performance ClimaPlus<sup>MC</sup> peuvent résister aux vapeurs chimiques corrosives.
- Les produits ne peuvent être utilisés à l'extérieur, sauf dans la mesure expressément autorisée dans les documents écrits de USG au moment de l'installation.
- Les produits ne peuvent être exposés à des conditions de température et d'humidité qui ne respectent pas les critères suivants avant, pendant ou après l'installation :

Produit	Restrictions environnementales
USG Radar <sup>MC</sup> Ceramic	de 60 à 104 °F (de 16 à 40 °C), jusqu'à 100 % d'humidité relative <sup>1</sup>
Plafonds dotés de la performance ClimaPlus <sup>MC</sup>	de 60 à 104 °F (de 16 à 40 °C), jusqu'à 95 % d'humidité relative
Plafonds commerciaux standard	de 60 à 85 °F (de 16 à 29 °C), jusqu'à 70 % d'humidité relative
Systèmes de suspension (autres que ceux de marque USG Donn <sup>MD</sup> DXLA <sup>MC</sup> , AX <sup>MC</sup> , ZXLA <sup>MC</sup> et le système de suspension pour plafond en panneaux de gypse USG)	de 60 à 104 °F (de 16 à 40 °C), jusqu'à 90 % d'humidité relative
Système de suspension de marque USG Donn <sup>MD</sup> DXLA <sup>MC</sup>	de 60 à 104 °F (de 16 à 40 °C), jusqu'à 95 % d'humidité relative
Systèmes de suspension de marque USG Donn <sup>MD</sup> AX <sup>MC</sup> , ZXLA <sup>MC</sup> et le système de suspension pour plafond en panneaux de gypse USG	de 60 à 104 °F (de 16 à 40 °C), jusqu'à 100 % d'humidité relative
Panneaux en laine de bois USG Heradesign <sup>MD</sup>	de 44 à 86 °F (de 7 à 30 °C), de 25 % à 95 % d'humidité relative
Panneaux en gypse perforés USG Danoline <sup>MC</sup>	de 60 à 77 °F (de 16 à 25 °C), jusqu'à 70 % d'humidité relative

1. Veuillez noter que les panneaux de plafond acoustique USG Radar<sup>MC</sup> Ceramic dotés de la performance ClimaPlus<sup>MC</sup> peuvent résister aux conditions d'humidité indiquées et à une exposition à la vapeur, à condition que le produit soit utilisé avec les systèmes de suspension AX<sup>MC</sup> ou ZXLA<sup>MC</sup>. Pour les piscines intérieures, n'utiliser que les systèmes de suspension AX<sup>MC</sup> ou ZXLA<sup>MC</sup>. Pour les soffites extérieurs, les auvents et les garages de stationnement, utiliser le système de suspension ZXLA<sup>MC</sup> (le soulèvement dû au vent doit être pris en compte).

2. Veuillez prendre note que l'installation des panneaux de marque USG Heradesign ne peut avoir lieu que dans des conditions d'humidité et de température contrôlées. Les panneaux de marque USG Heradesign doivent être entreposés sans leur emballage pendant au moins 72 heures dans la pièce où ils doivent être installés. Les panneaux ne doivent être installés que dans des pièces où les conditions environnementales se situent toujours entre les niveaux de température et d'humidité relative indiqués.

## QUELLES SONT LES CONDITIONS DE LA GARANTIE? (SUITE)

- Les panneaux de plafond ne doivent pas être utilisés pour supporter des matériaux, y compris l'isolation. Lorsque de l'isolation doit être utilisée, son poids ne doit pas dépasser les limites suivantes :
  - 2,6 lb/pi<sup>2</sup> pour les panneaux de plafond de gypse à poser de marque USG Sheetrock<sup>MD</sup>
  - 0,26 lb/pi<sup>2</sup> pour tous les autres panneaux de USGL'application d'isolation doit respecter les recommandations de USG. L'isolation doit être appliquée perpendiculairement aux tés secondaires du système de suspension, le système de suspension supportant le poids de l'isolation. L'utilisation d'isolation est en outre déconseillée dans les applications Firecode<sup>MD</sup>, sauf dans les conditions prescrites et les utilisations décrites par les Underwriters Laboratories, Inc. La présente garantie ne couvre pas la prolifération de moisissures ou de mildiou sur le matériau isolant.
- Toute nouvelle couche de peinture ou retouche doit être réalisée conformément aux documents de USG. Veuillez noter que tous les produits ne peuvent pas être repeints et que la peinture affectera les performances acoustiques, l'apparence, résistance microbienne, résistance au feu et ventilation à travers les panneaux ou carreaux de plafond.
- En ce qui concerne les carreaux de plafond dotés de la performance ClimaPlus<sup>MC</sup> (sauf les panneaux Clean Room<sup>MC</sup> et les panneaux de gypse à poser de marque Sheetrock<sup>MD</sup> de USG, qui ne sont pas couverts par la garantie relative aux moisissures et au mildiou), les plafonds doivent être entretenus de manière à éviter l'accumulation de saleté et de poussière en trop grande quantité, ce qui favorise la croissance microbienne sur les panneaux ou les carreaux. La protection microbienne ne s'étend pas au-delà de la surface traitée livrée par l'usine et ne protège pas les autres matériaux qui touchent à la surface traitée, notamment les matériaux d'isolation.
- Lorsque vous souhaitez faire une réclamation au titre de garantie, vous devez respecter les délais prévus et la marche à suivre précisés dans la section ci-dessous, « Comment effectuer une réclamation au titre de la garantie? »

## EXCLUSIONS DE LA GARANTIE

- Dommages ou pertes causés par le non-respect des conditions générales de la présente garantie limitée.
- Les panneaux de gypse Sheetrock<sup>MD</sup> utilisés avec le système de suspension pour panneaux de gypse de USG ne sont pas couverts.
- À l'exception des carreaux et des panneaux de plafond dotés de la performance ClimaPlus<sup>MC</sup> qui sont visés par la garantie relative aux moisissures et au mildiou, la formation de moisissures ou de bactéries n'est pas couverte par la présente garantie et il n'incombe pas à USG de couvrir ces produits. Les panneaux Clean Room et les panneaux de gypse à poser Sheetrock<sup>MD</sup> de USG ne sont pas couverts par la garantie relative aux moisissures et au mildiou.
- Dommages ou pertes causés par le feu, l'eau, un accident ou par les mauvais traitements, à l'exception de l'usure normale.
- Dommages ou pertes causés par des vibrations ou des vapeurs chimiques ou lorsque l'humidité entre en contact avec les panneaux ou les carreaux de plafond par suite d'une infiltration d'eau dans le toit, de le suintement d'un tuyau, d'une fuite de radiateur, d'une inondation, de la condensation sur les fenêtres, d'autres sources de condensation où les points de rosée sont atteints, de l'air humidifié provenant d'un système CVC ou de toute autre cause semblable.
- Rouille causée par l'infiltration d'eau dans le bâtiment ou la condensation.

### **Autres renseignements importants à propos de la garantie relative à l'affaissement pour les panneaux et les carreaux dotés de la performance ClimaPlus<sup>MC</sup> lorsqu'ils sont utilisés dans un système de suspension de marque USG Donn<sup>MD</sup> :**

La résistance à l'affaissement est mesurée selon la *méthode d'essai C367-05 de l'ASTM portant sur la résistance des carreaux acoustiques et des panneaux à poser d'architecture préfabriqués*. Cette méthode d'essai précise (section 17.3) qu'elle ne vise pas à établir le rendement attendu des panneaux de plafond dans des conditions réelles d'utilisation, mais bien uniquement les caractéristiques d'affaissement pour les conditions précises de température, d'humidité, de période d'exposition et de montage auxquelles l'essai a été mené.

La résistance à l'affaissement à long terme ne peut être prévue ni par cette méthode d'essai ni par aucun autre essai de laboratoire à notre connaissance. Nous savons cependant que plus la température et l'humidité relative sont élevées, et plus la période d'exposition à ces conditions est longue, plus les panneaux de plafond sont susceptibles de s'affaisser. Néanmoins, USG offre des panneaux de plafond résistants à l'affaissement depuis plus de 20 ans. Cette excellente performance sur le terrain est attendu parce que les formulations de base, selon le type de panneaux, assure une résistance, qui assure une résistance inhérente à l'affaissement. Le fait d'éviter les conditions de température et d'humidité excessives et de nettoyer ponctuellement les panneaux améliore la résistance à l'affaissement ainsi que les autres caractéristiques de rendement des panneaux de plafond.

## COMMENT EFFECTUER UNE RÉCLAMATION AU TITRE DE LA GARANTIE?

Pour effectuer une réclamation au titre de la garantie, vous devez donner un avis écrit à USG de cette réclamation pas plus de 30 jours après la date à laquelle le défaut allégué a été découvert ou aurait dû être découvert par une inspection raisonnable. Par ailleurs, sans égard à la date de la découverte du problème ou du défaut allégué, aucune réclamation ne peut être faite plus de 30 jours après la fin de la période de garantie applicable. Une réclamation écrite relative à la garantie doit comprendre une brève description du problème, des photographies si disponibles ainsi que tous reçus de vente, factures ou tout autre renseignement précisant la date de l'achat et de l'installation. Envoyer tous ces documents à CGC Inc., 350 Burnhamthorpe Road West, 5th Floor, Mississauga, ON L5B 3J1, 800.387.2690 ou par courriel à l'adresse [warranty@cgcinc.com](mailto:warranty@cgcinc.com).

**Autres renseignements importants concernant la présente garantie limitée :** La présente garantie limitée vous confère des droits légaux précis, et vous pouvez également disposer d'autres droits qui peuvent varier d'un territoire à l'autre.

Sauf dans la mesure où elles sont expressément incompatibles avec les conditions générales de la présente garantie limitée, les conditions générales de vente de USG à l'acheteur direct des produits, y compris et sans limite de toute disposition d'arbitrage, s'appliqueront à toutes les réclamations faites par l'acheteur direct en vertu de la présente garantie limitée.

## RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE LA GARANTIE POUR LES PRODUITS UTILISÉS À L'EXTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS

La présente garantie s'applique aux produits fabriqués par la United States Gypsum Company ou USG Interiors LLC et qui sont utilisés aux Amériques du Nord. Pour connaître les conditions d'application de la présente garantie aux produits utilisés à l'extérieur des Amériques du Nord, veuillez consulter le site <https://www.usg.com/warranty>.

### MARQUES DE COMMERCE

Les marques de commerce USG, USG CEILINGS PLUS, AX, CLEAN ROOM, CLIMAPLUS, DANOLINE, DONN, DXLA, FIRECODE, HERADESIGN, RADAR, SHEETROCK, ZXLA, C'EST VOTRE MONDE. BÂTISSEZ-LE., le logo USG, les éléments de design et les couleurs ainsi que les marques connexes sont la propriété de la société USG Corporation ou de ses sociétés affiliées.

### NOTA

Les renseignements contenus dans le présent document peuvent être modifiés sans préavis. USG Corp. n'assume aucune responsabilité en ce qui a trait aux erreurs pouvant avoir été commises par inadvertance dans le présent document. Renseignez-vous auprès de votre représentant ou du bureau local des ventes de la société USG.

800.361.1310  
800.387.2690  
[cgcinc.com](http://cgcinc.com)

Fabriqué par :  
CGC Inc.  
735 Fourth Line  
Oakville, ON L6L 5B7

SC2102-CAN-FRE/rév. 6-22  
©2022 USG Corporation  
et/ou ses entreprises affiliées.  
Tous droits réservés.  
Imprimé au Canada

**USG**  **CGC**  
C'EST VOTRE MONDE. BÂTISSEZ-LE.™